



62

Saint Laurent de Blangy, le 12 novembre 2023

M. Raymond GAQUERE
Président du conseil d'administration
Service départemental d'incendie et de secours du Pas-de-Calais
18 rue René CASSIN – 62123
ZA des chemins CROISES – Saint Laurent BLANGY

Réf. : FM/SD/23-004

Objet : Mise en place des caméras piéton et des tenues pare lame au sein du SDIS 62

M. le Président,

La sécurité des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires du SDIS du Pas-de-Calais est un objectif permanent à rechercher, pour mémoire, les obligations en matière de santé et de sécurité au travail nous imposent de nous tenir informer des évolutions en matière d'équipements de protection individuelle ou collective ou encore de l'évolution des doctrines opérationnelles à mettre en œuvre en interne.

Dans ce cadre, nous souhaitons aborder la question de la protection des sapeurs-pompiers de notre département face aux agressions dont ils sont susceptibles d'être victimes que ce soit en opération mais aussi en dehors de toute activité opérationnelle. Le dernier attentat commis sur la commune d'Arras, et les conditions dans lesquelles il a été perpétré doit conduire à augmenter le niveau de sécurité de nos personnels au quotidien, en tout lieu et en tout temps.

C'est pour ces raisons que je demande aujourd'hui formellement à ce que soit conduit, au sein de la formation spécialisée en santé, sécurité et des conditions de travail du comité social territorial, un travail sur l'acquisition et la dotation de caméras piéton pour les personnels mais également de tenue « pare-lame », à l'identique de ce qui se pratique dans d'autres départements ou pour d'autres services d'incendie et de secours.

Des solutions techniques intéressantes existent aujourd'hui afin de mieux protéger nos personnels lorsqu'ils sont susceptibles d'être victimes de phénomènes de violences.

Dans le cadre du dialogue social permanent, je reste à votre disposition pour échanger sur ce sujet. Dans l'attente de vous lire, veuillez recevoir Monsieur le Président, mes salutations les plus respectueuses.

Frédéric MONCHY
Président du SNSPP-PATS
Président du SNSPP-PATS 62



07 51 60 17 39



18 rue René Cassin
62223 SAINT-LAURENT BLANGY



snspp@sdis62.fr

Copie : M. Jean-Claude LEROY - Président du département du Pas-de-Calais
M. Jacques BILLANT – Préfet du Pas-de-Calais
M. le Contrôleur général Philippe RIGAUD – Directeur départemental du SDIS 62